

Juxta 1

<p>Gavius hic quem dico, Consanus, cum in illo numero civium Romanorum ab isto in vincla conjectus esset et nescio qua ratione clam e lautumiis profugisset Messanamque venisset, qui tam prope jam Italiam et moenia Reginorum, civium Romanorum, videret et ex illo metu mortis ac tenebris quasi luce libertatis et odore aliquo legum recreatus revixisset, loqui Messanae et queri coepit se civem Romanum in vincla conjectum, sibi recta iter esse Romam, Verri se praesto advenienti futurum.</p>	<p>Ce Gavius dont je parle, un homme de Compsa, alors qu'avec nombre d'autres citoyens romains il avait été jeté en prison par Verrès, qu'il s'était, je ne sais comment, évadé en secret des Latomies et qu'il était venu à Messine, parce qu'il apercevait alors de si près l'Italie et les remparts des habitants de Rhégium, citoyens romains, et qu'au sortir la crainte de la mort et des ténèbres, comme ranimé par la lumière de la liberté et l'atmosphère des lois, il s'était cru ressuscité, il se mit à parler dans Messine et à se plaindre, disant que lui, citoyen romain, avait été mis aux fers, qu'il allait droit à Rome, que Verrès l'y trouverait à son arrivée debout devant lui.</p>
<p>Non intellegebat miser nihil interesse utrum haec Messanae an apud istum in praetorio loqueretur ; nam, ut antea vos docui, hanc sibi iste urbem delegerat quam haberet adjutricem scelerum, furorum receptricem, flagitiorum omnium consiam.</p>	<p>Il ne comprenait pas, le malheureux, qu'il n'y avait pas de différence entre tenir ces propos dans Messine ou les faire entendre chez ce sinistre Verrès, dans le palais du préteur [à Syracuse]. Car, comme je vous l'ai montré auparavant, ce triste sire s'était choisi cette ville pour en faire l'auxiliaire de ses crimes, la recèleuse de ses vols, la complice de tous ses scandales.</p>
<p>Itaque ad magistratum Mamertinum statim deducitur Gavius, eoque ipso die casu Messanam Verres venit. Res ad eum defertur, esse civem Romanum qui se Syracusis in lautumiis fuisse quereretur ; quem jam ingredientem in navem et Verri nimis atrociter minitantem ab se retractum esse et adservatum, ut ipse in eum statueret quod videretur.</p>	<p>Aussi est-ce devant le magistrat de Messine qu'aussitôt est conduit Gavius, et, ce même jour, par hasard, c'est à Messine que Verrès arrive. L'affaire est portée devant lui [par le magistrat] : il y a un citoyen romain qui se plaint d'avoir été enfermé à Syracuse dans les Latomies ; au moment où il s'embarquait et proférait les plus horribles menaces contre Verrès, le magistrat l'avait ramené à terre et gardé pour que le préteur lui-même décidât à son sujet ce qui lui semblerait bon.</p>